

Strasbourg, le 10 juin 2024

MARS(2024)1rev

# RÉSEAU DE MAGISTRATS / PROCUREURS RESPONSABLES DU SPORT (MARS)

---

## RÉUNION ANNUELLE

18 juin 2024 (9h30 – 17h30)

19 juin 2024 (9h00 – 14h30)

Secrétariat Général d'INTERPOL  
(200 Quai Charles de Gaulle - Lyon, France)

## NOTE CONCEPTUELLE

## CONTEXTE

■ Le Réseau de Magistrats / Procureurs Responsables du Sport (MARS), créé par le Conseil de l'Europe, a tenu sa première réunion les 24 et 25 novembre 2022 à Strasbourg. Cet événement a marqué le début de l'existence d'un réseau judiciaire spécialisé dans la sauvegarde de l'intégrité du sport.

■ Lors de sa réunion plénière annuelle des 8 et 9 juin 2023, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe a adopté le mandat du Réseau, institutionnalisant ainsi le Réseau sous l'égide de l'APES.

■ Le Réseau MARS a tenu sa deuxième réunion les 18 et 19 septembre à Paris, France. La réunion a débuté par une conférence le 18 septembre, accueillie par le ministère français de la Justice, dont l'objectif était de sensibiliser aux dernières tendances en matière de menaces pour l'intégrité du sport et de défis dans ce domaine ; l'accent a plus particulièrement été mis sur la manipulation de compétitions sportives, la lutte contre le dopage, la sécurité et les services lors des grands événements sportifs, ainsi que sur les actions nécessaires en matière d'enquêtes et de poursuites judiciaires. La session restreinte du Réseau, accueillie le 19 septembre par le ministère français des sports et des jeux olympiques et paralympiques, s'est concentrée sur la mise en place de la gouvernance du Réseau et sur le partage d'expertise et de bonnes pratiques.

■ Le Réseau MARS deviendra un organe international de premier plan pour la promotion d'enquêtes et de procédures judiciaires efficaces en matière d'intégrité sportive.

## OBJECTIFS DE LA REUNION ANNUELLE

■ L'objectif de la réunion annuelle est de :

- sensibiliser aux dernières tendances en matière de menaces pour l'intégrité du sport et de défis dans ce domaine, et d'explorer les possibilités de coopération pour l'investigation et la poursuite des crimes au sein et en dehors du Réseau MARS.
- partager l'expertise et les bonnes pratiques.

■ La seconde journée sera consacrée au blanchiment d'argent et aux actions de coopération nationale et internationale dans ce domaine.

■ La deuxième journée sera consacrée à la manipulation de compétitions, au dopage et à la violence lors des compétitions sportives. Les membres du Réseau MARS seront également invités à réfléchir au renforcement des possibilités de coopération au sein et en dehors du Réseau.

## TITRE

■ *Réunion annuelle du Réseau de Magistrats / Procureurs Responsables du Sport (MARS)*

## DATE ET LIEU

■ La réunion annuelle, accueillie par l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), aura lieu le mardi 18 juin de 9h30 à 17h30 et le mercredi 19 juin de 9h00 à 13h00 au Secrétariat général d'Interpol (200 Quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon, France).

## TYPE DE REUNION

■ La réunion se tiendra en personne et sera réservée aux délégations du Réseau MARS, aux organisations et partenaires invités, aux experts invités et aux secrétariats d'Interpol et du Conseil de l'Europe. L'interprétation simultanée de/vers l'anglais et le français sera offerte.

## PROGRAMME DE LA REUNION

Jour	Heure	Secrétariat Général d'Interpol (200 Quai Charles de Gaulle, Lyon)
18/06	09h00 - 9h30	Enregistrement
	09h30 – 9h45	Ouverture
	09h45 – 11h30	Présentations : Le blanchiment d'argent, en particulier dans le domaine des paris et de la multipropriété de clubs
	11h30 -11h45	Pause-café
	11h45 - 13h00	Présentations : Le blanchiment d'argent, en particulier en rapport avec les agents sportifs
	13h00 -13h10	Photo de groupe
	13h10 – 14h30	Pause déjeuner
	14h30 – 15h30	Visite du centre de commandement d'Interpol
	15h30 – 17h25	Présentations
	17h25 – 17h30	Clôture
	19h00	Dîner

Jour	Heure	Secrétariat Général d'Interpol (200 Quai Charles de Gaulle, Lyon)
19/06	08h30 – 09h00	Enregistrement
	09h00 – 09h45	De la gestion d'une alerte à la constitution d'un dossier : discussion de groupe
	09h45 – 10h15	Profils de pays – Systèmes nationaux d'enquête et de poursuite des crimes contre l'intégrité du sport
	10h15 – 10h45	Présentations par le Réseau MARS
	10h45 – 11h00	Pause-café
	11h00 – 11h25	Sécurité, sûreté et services lors des manifestations sportives
	11h25 – 11h50	Manipulation de compétitions sportives
	11h50 – 12h20	Antidopage
	12h20 – 12h35	Base de données sur les cas présumés de corruption dans le sport (DACCS)
	12h35 – 12h45	Présentation du cours HELP sur le sport et les droits humains
	12h45 – 13h00	Conclusions et clôture
	13h00 – 14h30	Déjeuner